



VIA : visioconférences entre enseignant.e.s

publié le 30/03/2020 - mis à jour le 22/04/2020

Descriptif :

L'outil de visioconférence institutionnel, également appelé ma cl@sse virtuelle, à disposition des enseignant.e.s pour faciliter les échanges à distance (mais pas avec les élèves), par exemple pour préparer ensemble des projets, des cours, des évaluations, des évènements, des progressions. Les alternatives.

Sommaire :

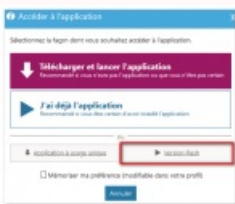
- Où ?
- Comment créer ?
- Comment animer ?
- Comment se former ?
- Y a-t-il des alternatives quand VIA sature ?

Les classes virtuelles offrent désormais des nouvelles modalités d'animation de réunions et de travail à distance. Mis à disposition par le pôle FOAD du ministère de l'Education Nationale, VIA est l'outil utilisé dans M@gistère. Chaque enseignant.e de l'académie peut l'utiliser et créer une activité d'échange synchrone à distance, pour travailler sur un projet avec des collègues (qui peuvent être hors académie, et pas forcément enseignant.e.s), ou avec un groupe.

● Où ?

Pour utiliser la classe VIA, il est recommandé d'installer l'application au moment d'accéder à la salle de visioconférence :

 [Accéder à une classe VIA à l'aide de l'application](#) (PDF de 442.9 ko)
VIA - Ma Cl@sse Virtuelle.



Si vous rencontrez des difficultés pour installer cette application, vous pouvez choisir l'option "Version Flash".

En revanche, vous devrez installer une extension qui vous sera proposée si vous souhaitez partager votre écran ou des documents.

L'accès à ce service peut se faire :

- par [l'intranet académique](#) : rubrique FOAD dans "mes applications" ou dans le portail Arena entrée "Formation et ressources" puis "plateforme de classes virtuelles".



portail Arena

- par l'entrée [classes virtuelles sur le site FOAD national](#) (choisir ensuite "accès utilisateur"/accéder et sélectionner son académie).

Remarquez au passage [TRIBU](#), autre outil de travail collaboratif à distance proposé dans ces mêmes rubriques. Il permet de créer, stocker et partager des documents et de les travailler à plusieurs mains.

► [Accéder à la documentation Tribu](#)

● Comment créer ?

- Choisir "créer une activité" et indiquer une date.
- Pour inviter des collègues de l'académie saisir leur nom dans la fenêtre de recherche : s'ils sont dans l'annuaire académique leur adresse apparaîtra (cliquer sur la bonne adresse).



paramétrage d'une classe et recherche de participants

- Pour inviter des personnes hors académie coller leur adresse mail dans l'espace prévu "ajouter un invité (guest)", et cliquer sur ajouter.
- Enregistrer.

Les personnes invitées reçoivent une notification dans leur boîte aux lettres, et un guide pour préparer la réunion (tests de connexion, tests audio).

📄 [Quand vous êtes invité à une réunion sur VIA \(tutoriel\)](#) (PDF de 2.4 Mo)
par Claude Bodin, collègue Joachim du Bellay, mars 2020

La réunion à distance peut être enregistrée, de manière à être consultée par les personnes qui n'ont pas pu y assister. L'enregistrement donne accès aux éventuels messages échangés par tchat pendant la réunion. Il peut être édité par l'animateur.ice de la réunion, qui peut par exemple en retirer les parties inutiles.

Ci-dessous l'exemple des traces d'une réunion dans M@gistère.

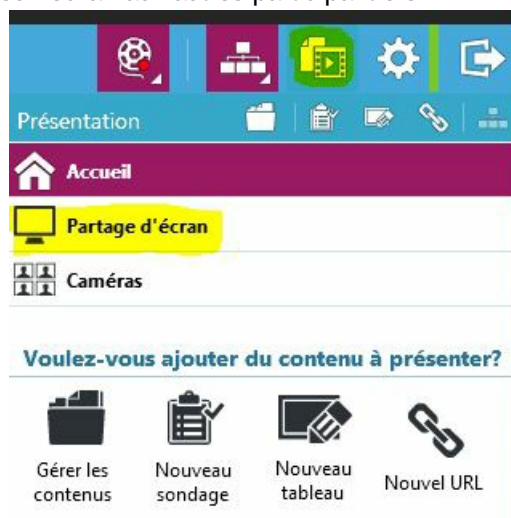


● Comment animer ?

Pensez bien que la distance multiplie les risques d'incompréhension, et que vous devez donc être particulièrement clair.e, courtois.e et prudent.e (vérifiez par exemple régulièrement si vos interlocuteurs ont compris ou souhaitent réagir).

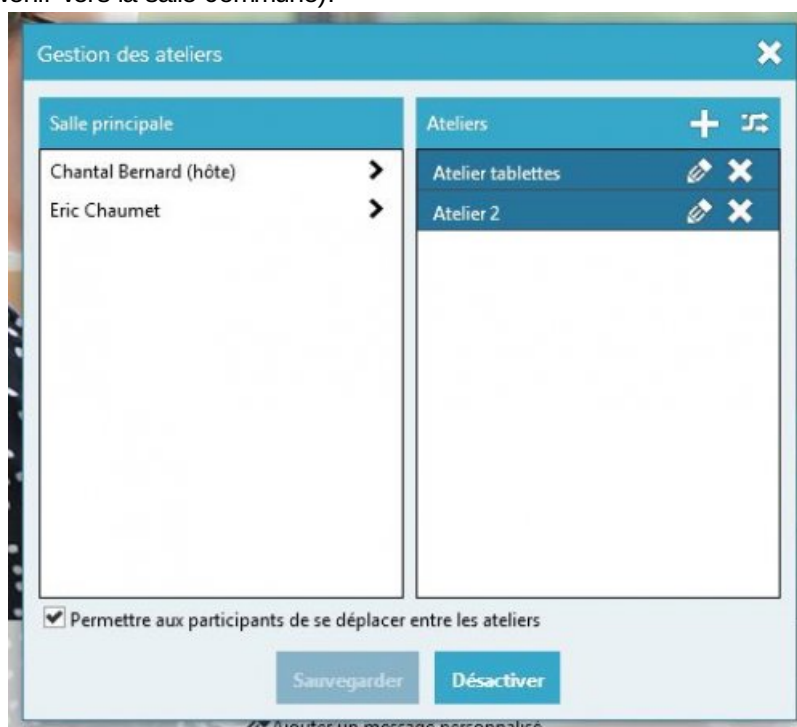
Plusieurs fonctionnalités pourront faciliter la communication pendant la réunion, notamment :

- possibilité d'échanger par messagerie instantanée (pratique pour poser des questions, commenter...)
- icônes : activer la main levée pour demander la parole, l'ampoule pour faire savoir qu'on a compris...
- télécharger le support utilisé par l'animateur.ice : cela permet à chacun.e de le consulter à son rythme
- partager son écran : pour montrer son écran aux autres participant.e.s



Les fonctionnalités permettant le partage d'écran

- ateliers : possibilité de se répartir en sous-groupes, chaque groupe disposant alors d'un onglet qui correspond à une "salle de réunion" (l'animateur.ice doit alors bien indiquer au préalable au bout de combien de temps les participants devront revenir vers la salle commune).



Répartition des participant.e.s en sous-groupes

- Il est possible de faire une réunion sans caméra, mais les échanges seront plus compliqués.
- Si le débit internet est un peu faible vous pouvez désactiver la caméra à certains moments de la réunion.
- Il est préférable de se munir d'un casque avec micro ou d'un kit main libre de téléphone (écouteurs et micro) plutôt qu'utiliser le système audio de la webcam, pour éviter les effets d'écho.

Ma cl@sse virtuelle fonctionne aussi sur smartphone.

● Comment se former ?

Le pôle FOAD du ministère propose des [formations en libre accès](#).

D'autres formations sont proposées dans le Plan de Formation Académique, permettant un suivi et donc l'affichage dans I-Prof.

▶ [Lien vers les personnes ressources](#)

▶ [Tutoriels VIA](#) (choisir l'onglet "DOCUMENTATIONS" pour y accéder)

▶ Session de formation à distance le jeudi 2 avril à 8h30. [Les inscriptions sont ouvertes.](#) Vous recevrez ensuite un message vous invitant à participer à la session.

● Y a-t-il des alternatives quand VIA sature ?

○ Les outils gratuits grand public

Attention à l'utilisation d'outils "exotiques"... En effet, certains utilisent les données notamment à des fins publicitaires ou posent des problèmes de sécurité :

▶ [Zoom, Whereby, WhatsApp : les apps de visioconférences sont-elles sécurisées ?](#)

▶ [Discord contaminé par un malware capable de dérober toutes vos données \(octobre 2019\)](#)

Pour rappel, les enseignants utilisant ce type d'outils non recommandés par l'institution avec leurs élèves (usage donc professionnel) engagent leur responsabilité et surtout celle de leur chef d'établissement ([voir RGPD](#)).

Il faut donc prendre un certain nombre de précautions avant de faire son choix :

- choisir parmi les outils recommandés par l'institution
- sinon bien lire les CGU de l'outil considéré, et passer avec l'éditeur un contrat permettant à l'EPL de garantir la finalité des traitements de données qui seront opérés
- en cas de doute, contacter le DPD académique : dpd@ac-poitiers.fr

○ Les outils de visioconférence recommandés par l'institution :

- échanges **entre enseignants** ([voir plan de continuité administrative](#) : authentification académique requise) :
 - [VIA](#)
 - Service de webconférence hébergé par la société Scaleway pour l'Éducation nationale (l'URL de ce site ne doit pas être partagée sur internet pour éviter des usages hors éducation).
Cet outil est exclusivement réservé à l'usage entre enseignants comme mentionné sur la page d'accueil.
- échanges **enseignant - élèves** :
 - [Ma classe virtuelle -CNED](#)
 - outil de webconférence inclus dans les ENT